



AMANDLA INSTITUTE
FOR POLICY AND LEADERSHIP
ADVANCEMENT



CODESRIA



「APS」 LA PLACE PUBLIQUE AFRICAINNE



**Les organisations régionales sont-elles
indispensables à l'intégration régionale ?
Que faut-il pour bâtir une CEDEAO des peuples ?**



31 Octobre 2025



Abuja, Nigeria [événement hybride]

Partenaire

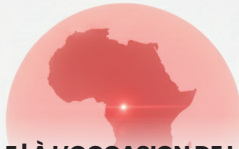


Médias partenaires



Note Conceptuelle





PRÉPARER L'AVENIR DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE: LA CEDEAO À 50 ANS

L'intégration régionale en Afrique est une histoire de deux mondes: le monde des États et le monde des peuples. C'est une conséquence involontaire du fossé grandissant entre les ambitions affichées d'intégration régionales des gouvernements et la réalité de la vie de leurs populations. La dynamique d'intégration parmi les populations dépasse les progrès réalisés par leurs gouvernements et les organisations régionales. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui fut parmi les premières en Afrique à impulser l'intégration régionale, a connu quelques revers ces dernières années. La célébration des 50 ans de la CEDEAO cette année offre une occasion de jeter un regard rétrospectif et prospectif, en imaginant ce que pourrait être le futur de l'intégration régionale pour les populations africaines.

Les gouvernements poursuivent l'intégration régionale à travers des institutions partagées afin d'atteindre des objectifs communs, notamment la stabilité, le développement et la prospérité de leurs populations. Le succès requiert généralement des principes organisateurs, ainsi que des normes communes et une communauté politique de soutien partageant des valeurs et des aspirations communes. Nous avons observé des transitions dans les normes et les valeurs induites par les principes organisateurs de l'Union Africaine (UA), passant de la non-intervention dans les affaires internes des pays au principe de non-indifférence. Un autre principe est le rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernement, que l'UA et la CEDEAO ont poursuivi avec une certaine incohérence. Ces principes et normes distinctifs contribuent à définir l'identité des organisations régionales à mesure qu'elles progressent vers l'intégration.

Parallèlement, les expériences vécues des peuples africains continuent de alimenter la quête d'intégration régionale, même lorsque celle-ci ne semble urgente pour leurs gouvernements.



DEUXIÈME ÉDITION CONTINENTALE | À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DES 50 ANS DE LA

Le manque d'intégration ne semble pas gêner les gouvernements, mais il entrave les populations. Les gouvernements et les peuples sont animés par des logiques différentes. Alors que les gouvernements répondent aux pressions extérieures pour renforcer les contrôles aux frontières, leurs populations accueillent favorablement la porosité des frontières, les communautés et marchés frontaliers actifs sont des connecteurs importants entre les peuples. Alors que structurellement l'État demeure un incubateur de violence, les notions de paix ainsi que l'action et la résilience des jeunes soutiennent la création d'alternatives à la violence. Alors que les populations recherchent des opportunités, la plupart des gouvernements imposent des limites claires à ce que les (jeunes) peuvent faire et à leur liberté de s'organiser publiquement en restreignant l'espace civique ou en fermant les espaces publics. Malgré cet environnement restrictif, les populations continuent de travailler dur pour tenir bon. Les gouvernements se concentrent sur les illégalités transnationales ; leurs peuples embrassent l'organisation transnationale en quête de développement. Et tandis que les gouvernements peinent avec la transformation numérique et se débattent avec l'insaisissable souveraineté numérique, leur jeunesse innove grâce aux technologies numériques.

Pour garantir leur pérennité, les organisations régionales africaines doivent accélérer leurs efforts afin de répondre aux exigences d'intégration des générations futures.

La La CEDEAO à 50 ans offre l'occasion de réinventer l'avenir en repensant les approches de gestion des obstacles à l'intégration et en considérant les changements profonds qui s'opèrent parmi les peuples ouest-africains, lesquels peuvent accélérer l'intégration régionale. Dans sa vision 2050, la CEDEAO projette une transition d'une CEDEAO d'États vers une « communauté de peuples pleinement intégrée dans une région pacifique et prospère dotée d'institutions fortes et respectueuse des libertés fondamentales, œuvrant pour un développement inclusif et durable ». Concrétiser cette vision nécessite de réduire la distance entre les peuples et leurs gouvernements, et le renouveau d'une communauté politique dans la région.



DEUXIÈME ÉDITION CONTINENTALE DE LA PLACE PUBLIQUE AFRICAINNE (PPA)

À l'occasion DE LA CONFÉRENCE DES 50 ANS DE LA CEDEAO

La Deuxième Édition Continentale de la Place Publique Africaine se tiendra pendant la Conférence sur la CEDEAO à 50 ans, les 31 octobre et 1er novembre 2025 à Abuja, Nigeria.

Co-organisée par l'African Leadership Centre, l'Institut Amandla et le CODESRIA en collaboration avec WATHI, cette édition du débat ouvert de la PPA pose une question fondamentale : Les organisations régionales sont-elles une nécessité pour l'intégration régionale en Afrique ? Le débat ouvrira des questions supplémentaires : Quels besoins guideront une future CEDEAO des peuples ? L'intégration régionale peut-elle être réalisée sans communauté politique et sans base économique ?

À PROPOS DE LA PLACE PUBLIQUE AFRICAINE (PPA)

L'African Leadership Centre a créé la Place Publique Africaine (PPA) en 2023 comme plateforme visant à exploiter la puissance intellectuelle de l'Afrique et l'action intergénérationnelle.

La PPA vise à :

- Répondre aux agendas établis dans le paysage mondial qui placent l'Afrique en position de désavantage.
- Offrir de nouvelles solutions et propositions pour revitaliser le cadre normatif et de réponse de l'Afrique, avec des possibilités de renouveau pour l'Afrique.
- Élargir le cercle des acteurs qui parlent au nom de l'Afrique lorsque les espaces d'engagement avec l'action étatique et continentale sont fermés.



DEUXIÈME ÉDITION CONTINENTALE | À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DES 50 ANS DE LA

La PPA propose une intervention en trois volets pour rehausser la position de l'Afrique dans le monde :

- Une plateforme de rassemblement: pour réunir des voix nouvelles et établies constituant une communauté intergénérationnelle d'intellectuels publics africains catalysant le repositionnement de l'Afrique dans l'ordre mondial.
- Un forum annuel de haut niveau (continental): un débat public africain/mondial réunissant d'éminents intellectuels africains et divers interlocuteurs afin d'élaborer et de proposer un cadre alternatif d'engagement sur les questions d'actualité qui déterminent la trajectoire de l'Afrique.
- Une communauté intergénérationnelle d'intellectuels publics africains en co-direction d'interventions spéciales qui proposent de nouvelles idées et formes de collaboration pour répondre aux défis de l'Afrique et redéfinir l'engagement mondial afin d'améliorer la place de l'Afrique dans le monde.



Note Conceptuelle

REPENSER LA COOPÉRATION ET L'INTÉGRATION RÉGIONALES EN AFRIQUE DE L'OUEST: QUELLES ALTERNATIVES FUTURES?

La CEDEAO à 50 ans | Date: octobre 2025 | Lieu : Abuja, Nigeria

Lorsque la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été fondée en 1975, cela a marqué le début d'une nouvelle phase dans la trajectoire post-coloniale de la sous-région. Malgré divers obstacles, et en dépit de l'influence prépondérante de la France sur plusieurs de ses anciennes colonies, la création de la Communauté fut une victoire pour ceux qui dirigeaient l'Afrique de l'Ouest à l'époque et qui croyaient que les pays avaient plus à gagner de la coopération et de l'intégration qu'à en perdre. Bien que le processus d'établissement et de consolidation du projet sous-régional ait nécessité la construction rapide d'une confiance et d'une compréhension mutuelles, il a reçu un coup de pouce significatif après l'adoption en 1978 du protocole sur la libre circulation des personnes, des biens et des services. Ce protocole fut une avancée radicale qui a immédiatement distingué la CEDEAO de ses pairs. D'autres politiques, mesures et innovations plus impressionnantes ont suivi dans les années suivantes, alors que les dirigeants tentaient d'améliorer le fonctionnement interne de la communauté, de renforcer ses structures institutionnelles, sa présence et son rayonnement, d'élargir le commerce, les investissements et les infrastructures intra-africains, de promouvoir des valeurs et des normes de gouvernance partagées, et de maintenir la paix et la stabilité sous-régionales.

Pendant de nombreuses années après sa création, la CEDEAO a été considérée, à juste titre, comme un pionnier dans le domaine de la coopération et de l'intégration régionales en Afrique. Il en était ainsi jusqu'à ce qu'un désaccord profond éclate entre les dirigeants de trois États membres (le Burkina Faso, le Mali et le Niger) et la direction de la CEDEAO au sujet des changements anticonstitutionnels de gouvernement qui avaient eu lieu dans ces trois pays. Le ressentiment des chefs militaires des trois pays face au rejet par la CEDEAO des coups d'état



DEUXIÈME ÉDITION CONTINENTALE | À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DES 50 ANS DE LA

militaires et aux mesures de sanction prises à leur encontre a très vite dégénéré et les a conduits à prendre la décision de mettre fin à leur adhésion à la Communauté. Cette annonce a été suivie par celle de la création, par les trois pays, d'une confédération qu'ils ont nommée « Alliance des États du Sahel ». Celle-ci représentait leur réponse à ce qu'ils considéraient comme un traitement injuste de la part de la CEDEAO, qu'ils accusaient également de connivence avec la France, leur ancienne puissance coloniale, pour porter atteinte à leur souveraineté et renverser de force leurs gouvernements.

Le retrait des trois pays de la CEDEAO a pris effet en janvier 2025. Cette décision a représenté le plus grand défi pour le projet de coopération et d'intégration ouest-africain. Comme on pouvait s'y attendre, les circonstances qui ont conduit le Burkina Faso, le Mali et le Niger à se retirer du projet communautaire ouest-africain ont suscité un débat considérable sur l'avenir de la CEDEAO elle-même. Alors qu'une partie de l'opinion publique insiste sur le fait que le départ des pays de l'AES n'est rien d'autre qu'une action opportuniste menée par un groupe d'officiers militaires illégitimes, égoïstes et antidémocratiques qui se cachent derrière la crise aiguë et prolongée de l'insécurité au Sahel pour s'emparer du pouvoir, une autre partie de l'opinion publique salue la décision des trois pays comme une mesure audacieuse visant à construire un projet d'intégration alternatif et plus radical, prétendument ancré dans un programme anti-impérialiste clair. Ces deux positions divergentes représentent deux pôles opposés. Elles semblent inconciliables, du moins dans l'immédiat.

La position officielle adoptée par la direction de la CEDEAO concernant le départ des trois pays de la Communauté est la suivante: cette décision constitue une réaction excessive et hautement regrettable aux mesures de sanction qui leur ont été imposées dans le cadre d'un ensemble de mesures incitatives visant à garantir leur retour rapide et ordonné à un régime constitutionnel, conformément à la charte régionale sur la démocratie dont le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont eux-mêmes signataires. Rejetant l'affirmation de la direction de l'AES selon laquelle elle avait été détournée au service des intérêts impérialistes français, l'Autorité de la CEDEAO et sa



DEUXIÈME ÉDITION CONTINENTALE | À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DES 50 ANS DE LA

Commission ont proposé de laisser la porte ouverte aux trois pays s'ils décidaient de revenir dans la famille de la Communauté. Ainsi, le nombre de membres de la CEDEAO est passé de 15 pays d'Afrique de l'Ouest à 12. La Mauritanie avait quitté la CEDEAO bien plus tôt, en 2000, afin de poursuivre son intégration dans l'Union du Maghreb arabe, mais sa décision n'avait pas été prise dans le contexte d'une crise au sein de la Communauté ou d'un désaccord avec les politiques communautaires. Elle était davantage liée à des considérations politiques internes à la Mauritanie elle-même.

Dans une situation normale, même sans la crise à laquelle la CEDEAO a été confrontée, on aurait pu s'attendre à ce que, 50 ans plus tard, des arguments solides plaident en faveur d'une réinvention du projet d'intégration ouest-africain. Les raisons d'une telle réinvention sont nombreuses et faisaient déjà l'objet de discussions bien avant la décision des pays de l'AES de se retirer de cette organisation. D'une part, on craignait fortement que la transition promise de la CEDEAO des dirigeants – un club d'élite composé de dirigeants politiques en place – vers une communauté du peuple, centrée sur les citoyens, ne se produise pas, du moins pas aussi rapidement et efficacement que souhaité. D'autre part, les inquiétudes s'accumulaient quant au fait que les réformes internes tant promises, destinées à rendre la Communauté plus agile, étaient au point mort, avec pour conséquence que l'organisation s'éloignait de plus en plus des peuples d'Afrique de l'Ouest qu'elle était censée servir et risquait d'être réduite à une machine bureaucratique bancale.

En outre, malgré tous les efforts déployés pour adopter diverses politiques de promotion du commerce intra-ouest-africain, les progrès étaient loin d'être achevés. Et sur des questions aussi cruciales que la monnaie unique de la CEDEAO, son lancement promis était devenu une attente interminable, la date butoir étant sans cesse repoussée pour diverses raisons techniques. Les obstacles aux investissements intra-ouest-africains et à la circulation des services ont persisté au-delà de ce qui peut être facilement expliqué, ce qui suggère un manque de volonté politique de la part des dirigeants. Bien que des mesures aient été prises pour améliorer les finances



DEUXIÈME ÉDITION CONTINENTALE | À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DES 50 ANS DE LA

internes de la Communauté, le problème du financement insuffisant de nombre de ses programmes et agences reste un grand défi, une situation qui a exposé la Communauté à la manipulation externe de divers bailleurs de fonds qui n'ont manqué aucune occasion de s'ancrer dans ses structures et ses processus. Le désarroi avec lequel l'Afrique de l'Ouest a répondu aux propositions de libre-échange de l'Union européenne, présentées sous la forme d'accords de partenariat économique (APE), était révélateur à cet égard.

Le défi posé à la CEDEAO par les pays de l'AES peut donc être compris comme s'inscrivant dans un vaste mouvement de mécontentement croissant parmi une partie importante de la population ouest-africaine à l'égard des performances globales de l'organisation. Les arguments en faveur d'une réorganisation de la coopération et de l'intégration ouest-africaines sont solides, et la crise actuelle que connaît l'organisation en matière d'adhésion offre l'occasion d'entreprendre cette réorganisation avec tout le sérieux nécessaire. Pour mener à bien cette tâche, l'Institut Amandla réunit un groupe restreint de penseurs ouest-africains afin de profiter du 50e anniversaire de la CEDEAO pour réfléchir à ce qui doit être fait afin que les 50 prochaines années aboutissent à un projet d'intégration englobant toute l'Afrique de l'Ouest et répondant aux aspirations des peuples de la sous-région en termes d'unité, de paix et de prospérité. Il s'agit d'un exercice qui exigera une imagination audacieuse, s'appuyant sur la riche histoire de la région et les anciennes relations entre ses peuples, tirant les leçons de l'expérience des 50 dernières années et se projetant dans l'avenir avec l'audace d'un peuple déterminé à retrouver sa place dans la communauté des nations.